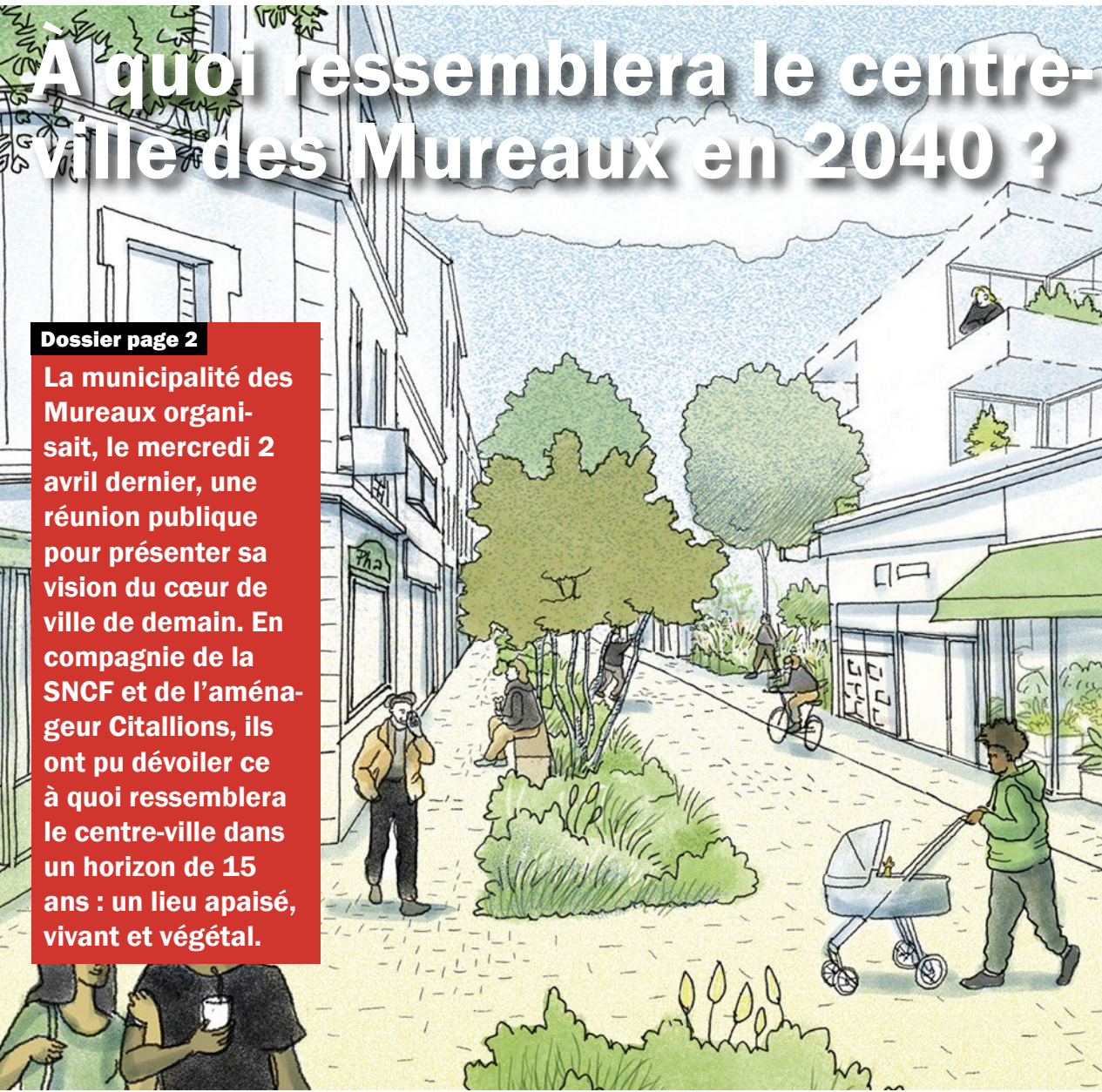


La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-VILLE

Il tente d'immoler la mère de ses deux enfants

Faits divers page 10



A quoi ressemblera le centre-ville des Mureaux en 2040 ?

Dossier page 2

La municipalité des Mureaux organisait, le mercredi 2 avril dernier, une réunion publique pour présenter sa vision du cœur de ville de demain. En compagnie de la SNCF et de l'aménageur Citallions, ils ont pu dévoiler ce à quoi ressemblera le centre-ville dans un horizon de 15 ans : un lieu apaisé, vivant et végétal.



VILLENES-SUR-SEINE

Pierre-François Degand : « Mon étiquette, c'est mon village »

Actu page 7

■ VERNUILLET

L'incendie d'INOE était-il criminel ?

Page 4

■ BOUAFLE

Stade, micro crèche, salle d'exposition... La Ville lève le voile sur ses bâtiments rénovés

Page 7

■ VILLENES-SUR-SEINE

Une nouvelle façon de penser les cantines

Page 8

■ LIMAY

Un ouvrier tué par un sac de sable d'1,6 tonne

Page 10

■ BASKET-BALL

Poissy chute mais reste en vie

Page 12

■ MAGNANVILLE

Fabriquez votre propre instrument de musique

Page 14

CARRIERES-SOUS-POISSY

Étang de la Galiotte : certains chalets préservés... contre un départ précoce ?

Actu page 6



JUZIERS

Médaille d'argent pour Gwenaëlle Beaumont et ses donuts

Actu page 8



RALLYE

Sébastien Loeb et la team Dacia Sandri-ders en visite à l'usine Renault Flins

Sport page 12



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

LES MUREAUX

À quoi ressemblera le centre-ville en 2040 ?

■ MAXIME MOERLAND

« Et vous, comment voyez-vous votre centre-ville ? » Ce sont As-sia et Nabil, membres du conseil municipal des enfants, qui ont accueilli les quelques dizaines de participants à la réunion publique « Action Cœur de Ville », mercredi dernier à la médiathèque des Mureaux. Face à l'assemblée, ils ont pu dresser une liste de ce qu'ils attendaient du quartier : des plantes et des arbres « pour rendre la ville belle et agréable », des « espaces pour le divertissement » afin de renforcer son attractivité, ou encore une « vitesse des voitures mieux contrôlée » et de « véritables lieux d'échange ».

Ces idées, elles étaient au cœur de cette soirée qui avait un but : dessiner les contours du centre-ville muriautain pour les 5, 10, voire 15 prochaines années. « La question, c'est de savoir qu'est-ce qu'on veut comme stratégie et comme objectif pour 2040, 2050, a développé le maire, François Garay, en ouverture de cette présentation fleuve qui aura duré deux bonnes heures. C'est un vrai sujet de travail et de

déjà pu être réalisés grâce au programme national Action Cœur de Ville du Ministère de la Cohésion des territoires, qui vise à revitaliser les centres des villes moyennes en France. Les Muriautines et Muriautins ont pu observer, pêle-mêle, la création d'un city-stade près de l'école Jean-Zay, d'un parcours santé en bords de Seine, ou encore d'un espace seniors. « Quand on dit Action Cœur de Ville, cela signifie le financement d'un poste, d'une directrice qui coordonne toutes nos actions sur le cœur de ville, et c'est aussi un budget qui nous permet d'investir, d'aller chercher différentes subventions », précise Davy Ramos, adjoint au maire chargé du développement économique, des commerces, de l'innovation et... de Cœur de ville.

Mais ce qui va définitivement transformer le centre-ville muriautain, c'est bel et bien le nouveau pôle d'échange multimodal, où dans des mots moins grossiers, la nouvelle gare et ses abords, adaptés à l'arrivée du RER E en 2027.

La municipalité des Mureaux organisait, le mercredi 2 avril dernier, une réunion publique pour présenter sa vision du cœur de ville de demain. En compagnie de la SNCF et de l'aménageur Citallios, elle a pu dévoiler ce à quoi ressemblera le centre-ville dans un horizon de 15 ans : un lieu apaisé, vivant et végétal.



Toutes les parties prenantes du projet de transformation du centre-ville ont pris la parole, le mercredi 2 avril au soir à la médiathèque.



Le mercredi 8 janvier, l'association « Centre-ville en Mouvement » remettait le Coquelicot d'Or à la Ville des Mureaux pour mettre en avant la revitalisation de son centre-ville.

réflexion sur les mobilités, les types de construction, de commerces, d'aménagements des bords de Seine... Il est important de ne pas rater la stratégie que nous allons développer ».

Les abords de la gare « métamorphosés »

Deux années, presque jour pour jour, se sont écoulées depuis la dernière réunion publique sur le sujet. Laps de temps durant lequel un aménageur a été désigné (Citallios, qui a imaginé le pôle Molière), tandis que des aménagements ont

Si des travaux sont déjà en cours sur les quais et dans le bâtiment voyageur, qui deviendra plus moderne et totalement accessible, le sujet phare de ce réaménagement est encore à venir : le déplacement du pôle bus, actuellement situé au côté nord des voies ferrées, et qui basculera au sud de celles-ci. « Cela permettra, au nord, d'avoir une place du 8 mai métamorphosée, et qui deviendra un parvis végétalisé dédié uniquement aux piétons », détaille Julie Devay, cheffe de projet en charge des pôles gares EOLE pour Grand Paris Seine et Oise.

Le nouveau « pôle mobilités », côté sud donc, sera lui aussi largement arboré et se dotera d'un cheminement piéton « confortable et accueillant » avec des espaces d'attente, le long de l'avenue Paul Raoult. « Les quais de bus seront regroupés, alors qu'aujourd'hui, la gare routière forme un U, ajoute Julie Devay. Le but est d'améliorer la signalétique et les informations voyageurs afin de savoir où aller exactement pour prendre son bus ».

Priorité aux piétons et aux vélos

Afin de renforcer l'aspect multimodal de la gare, le vélo se fera une place de choix dans les pourtours de celle-ci. 330 places de stationnement dédiées aux cycles seront ainsi déployées, surtout au nord, mais aussi au sud des voies. Des pistes cyclables seront aménagées pour les rejoindre, dont une bidirectionnelle sur l'avenue Paul Raoult.

« Pour aménager l'ensemble du projet, notamment du côté du futur pôle bus, il y a eu des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et des renforcements de conduites d'eau pluviales qui ont été réalisées sur la rue Gambetta, qui a été fermée temporairement, conclut Julie Devay. Le plus gros a été fait. Dans les travaux à venir, il y a la démolition des

bâtiments qui sont nécessaires pour réaliser le pôle bus. Ils interviendront courant 2025, pour permettre de démarrer les travaux en 2026 ».

Les habitants concertés

Avec son parvis végétalisé dédié aux piétons et ses espaces pour flâner, la place du 8 mai deviendra une porte d'entrée verte sur la ville. L'ambition du maître d'œuvre du projet, l'Atelier Urbanité Roland Castro, est d'appliquer cette vision au reste du quartier. « Sur le plan de la marchabilité et des liaisons piétonnes, il y a beaucoup à faire, observe Clément François, urbaniste qui planche depuis deux mois sur la transformation du cœur de ville. Un des points directifs du projet, c'est de trouver comment apporter plus de confort sur les déambulations piétonnes », et ce notamment sur le secteur de la rue Paul Doumer et du boulevard Victor Hugo. On ne va pas se mentir : sur ce périmètre, la végétation se fait rare, et l'ensemble est plutôt sec. L'objectif est donc d'apaiser les circulations sur ces axes, mais aussi d'y amener plus de vie et de convivialité, avec par exemple, des places de stationnement qui pourraient devenir des terrasses pour les cafés en été. « Attention, cela ne veut pas dire que la voiture disparaît, mais la priorité sera donnée aux vélos et aux

piétons », assure-t-on du côté de l'agence d'urbanisme.

Il s'agit, en somme, d'un projet particulièrement ambitieux. Mais vous l'aurez compris, tout cela n'est pas pour tout de suite. Et pas non plus gravé dans le marbre : une phase de concertation va démarrer dans les prochains mois pour intégrer au projet le retour des habitants, des commerçants et des acteurs économiques du quartier. Et au vu des questionnements qui sont apparus durant la réunion publique, notamment au sujet du stationnement déjà difficile, nul doute que de nombreuses réflexions restent à mener. Des balades urbaines seront d'ailleurs organisées cet été en compagnie de l'aménageur et de l'agence d'urbanisme, un peu à la façon de la concertation menée pour la place de la Liberté du côté de Conflans-Sainte-Honorine (voir notre édition du 10 avril 2024). Une adresse mail (coeurdeville.contact@ville-lesmureaux.fr) a même été mise en place pour recueillir les observations des riverains. « Il est de notre responsabilité à tous de faire un brainstorming sur le sujet, a déclaré, en conclusion de la réunion publique, le maire François Garay. Il s'agit de l'avenir, pas à 6 mois, mais à 3, 5 ou même 10 ans. On a entendu des membres du conseil municipal des enfants tout à l'heure : ce dont on parle ce soir, c'est pour eux ».



DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30

VERNOUILLET

L'incendie d'INOE était-il criminel ?

Au lendemain de l'extinction de l'incendie qui a touché sa plateforme de production à Vernouillet la semaine dernière, la société INOE a annoncé porter plainte contre X pour « suspicion d'incendie criminel », après avoir « constaté » une « intrusion de deux individus » sur le site, dans la nuit du 27 au 28 mars.

■ MAXIME MOERLAND

Il aura fallu attendre que les dernières braises s'éteignent pour qu'INOE passe à l'offensive. C'est via un communiqué de presse que la société, spécialisée dans la revalorisation de bois de récupération et de déchets d'élagage, a annoncé avoir porté plainte contre X pour « suspicion d'incendie criminel », le mardi 1^{er} avril dernier.

Elle assure en effet « qu'une intrusion de deux individus a été constatée sur le site ce vendredi 28 mars à 4h45 », et ce « quelques heures avant que les opérateurs du site ne donnent l'alerte de l'incendie en arrivant au travail à 8h ». L'hypothèse criminelle serait également appuyée par « les observations sur le départ de feu en compagnie des pompiers », le rapport étant encore en attente.

Pour rappel, le feu a démarré dans un tas de bois destiné au broyage et

a mobilisé les pompiers pendant plus de trois jours en raison de la combustion lente et en profondeur des matériaux. Les opérations d'extinction ont nécessité un dispositif hydraulique depuis la Seine pour contenir les fumées, et empêcher la propagation à d'autres stocks. Les pompiers ont finalement maîtrisé l'incendie le lundi 31 mars dans la soirée.

L'incident a provoqué un vif émoi et de nombreuses réactions, que cela soit chez les habitants comme chez les politiques locaux, à commencer par le maire de Vernouillet Pascal Collado, qui a pris un arrêté de fermeture du site à compter du 31 mars dernier. « Il est nécessaire que le rapport d'incident et qu'un audit complet des installations techniques soient réalisés pour identifier les causes et les conséquences de l'incendie, en lien avec les services compétents », a-t-il déclaré. Son voisin triellois Cédric



Pour rappel, la société quittera son site vernolite pour rallier Carrières-sous-Poissy l'année prochaine vers « un site entièrement couvert ».

Aoun s'est lui aussi montré particulièrement vindicatif sur ses réseaux sociaux. « Suite aux nuisances olfactives persistantes que nous subissons depuis trop longtemps, j'ai décidé de porter plainte au nom de notre ville contre la société Inoe. Nous ne pouvons plus rester silencieux face à ces désagréments qui affectent notre qualité de vie. De plus, je tiens à ajouter la suspicion de risque pour la santé, étant donné les nombreuses plaintes que j'ai reçues concernant des maux et des douleurs suite à l'incendie ».

De son côté, la Préfecture des Yvelines a assuré que les relevés réguliers de la qualité de l'air réalisés à l'issue de l'incendie « n'ont pas fait apparaître de danger pour la santé des habi-

tants ». Elle a toutefois pris un arrêté, daté du 2 avril, imposant plusieurs mesures strictes dont la « suspension immédiate des apports et du traitement de déchets », la « surveillance renforcée du site » ou encore l'« évacuation des déchets » et le « nettoyage des surfaces de l'ensemble du site ». Pas de quoi rassurer le collectif d'habitants Respire78, qui dénonce depuis des mois des nuisances olfactives venues du site d'INOE. « La préfecture ne tient absolument pas compte du fait que, depuis des années, de nombreux habitants indiquent avoir déclaré des problèmes respiratoires et ORL qu'ils imputent à la poussière de bois générée par l'entreprise INOE, déclare le collectif sur ses réseaux sociaux. Ces décisions paraissent totalement insuffisantes ».

■ EN BREF

FOLLAINVILLE-DENNEMONT

Un local d'Emmaüs Dennemont part en fumée

Un incendie s'est déclaré dimanche dernier, vers 21h, au sein du site Emmaüs de Follainville-Dennemont, et ce à quelques jours d'une grande vente organisée par la communauté.

Cela ne pouvait pas plus mal tomber. Alors qu'Emmaüs Dennemont préparait sa grande vente printanière des 12 et 13 avril, un espace de stockage a été ravagé par un incendie le dimanche 6 avril, aux alentours de 21h. Si aucune personne n'a heureusement été touchée, les dégâts matériels sont lourds. « Le local qui sert de stockage des bibelots, chaussures et électroniques est parti en fumée, a déclaré la communauté sur ses réseaux sociaux. Pour l'heure, nous n'avons aucune information sur les circonstances de cet incendie. À quelques jours de la grande vente des 12 et 13 avril, tous les bibelots mis de côté sont anéantis ».

Emmaüs Dennemont assure toutefois que la vente aura bel et bien lieu. L'occasion pour les plus généreux de venir manifester leur solidarité et leur soutien dès ce samedi à 9h, et de participer à la reconstruction après ce terrible incident. ■

■ EN BREF

YVELINES

Quels sont les meilleurs lycées yvelinois ?

Le lycée Sonia Delaunay de Villepreux trône la première place du classement des meilleurs lycées des Yvelines, dressé par Le Parisien, devant le lycée Hoche de Versailles et le lycée militaire national de Saint-Cyr-l'École. En Vallée de Seine, c'est le lycée Charles de Gaulle de Poissy qui tire son épingle du jeu.

Il est particulièrement attendu par les Franciliens chaque année : le journal *Le Parisien* a dévoilé

la semaine dernière son palmarès des meilleurs lycées d'Île-de-France. À l'échelle du départe-

tement des Yvelines, le podium est occupé par le lycée Sonia Delaunay de Villepreux qui arrive en tête, suivi du lycée Hoche de Versailles et du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École, qui conserve sa troisième place occupée déjà l'année dernière.

Quatrième l'année passée, le lycée Charles de Gaulle reste le premier représentant de la Vallée de Seine avec une 11^{ème} place en cette année 2025, devant le lycée privé Notre-Dame de Verneuil-sur-Seine ou encore le lycée Jules Ferry de Conflans-Sainte-Honorine, qui occupent respectivement les 15^{ème} et 16^{ème} places. À l'autre bout du classement, on trouve notamment le lycée Louise Weiss d'Achères à la 46^{ème} place, ou encore le lycée Jean Rostand de Mantes-la-Jolie à la 49^{ème}. Pour rappel, pour réaliser ce classement des lycées, *Le Parisien* a pris en compte cinq critères : l'indice de valeur ajoutée, le taux de réussite au BAC, le taux de mentions obtenues, la diversité du profil social et enfin le nombre de spécialités proposées. ■



Le lycée Charles de Gaulle est une nouvelle fois plébiscité parmi les établissements de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

VERNEUIL-SUR-SEINE

La Région financera bien la rénovation du quartier de la Garenne

Suite au désengagement de l'Etat concernant le financement des collectivités locales, la Région avait décidé de supprimer sa subvention d'1,7 million d'euros pour la rénovation des Briques Rouges. En visite à Verneuil-sur-Seine le 5 avril, Valérie Pécresse a annoncé faire machine arrière sur cette décision.

Le grand air fait réfléchir. La Région annonçait en fin d'année dernière se retirer de certains projets. Cette décision avait été prise suite au désengagement de l'Etat concernant le financement des collectivités locales. La rénovation du quartier des Briques Rouges était donc impactée puisque l'instance dirigée par Valérie Pécresse avait promis 1,7 million d'euros. Cette décision a inquiété les nombreux riverains puisque cela pouvait les mettre dans une difficulté financière. Finalement, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle de 2022 a changé d'avis.

Lors de sa tournée « *Ma Région change ma vie !* » - un plan de communication savamment rôdé qui la voit traverser toute l'Île-de-France afin de valoriser ses actions à mi-mandat - Valérie Pécresse a annoncé qu'elle

redébloquait bien les 1,7 million d'euros, dont 1,3 pour cette année 2025. « La participation financière de la Région fait automatiquement monter celle de l'Etat. Au final, cela va faire baisser le reste à charge des propriétaires dans la facture de 33 à 18 % », s'est-elle-auto-félicitée lors d'une visite dans le quartier des Briques Rouges le 5 avril. ■



Élus de l'opposition et riverains commençaient à alerter le maire Fabien Aufrechter sur le renoncement de la Région à financer la rénovation des Briques Rouges.

MANTES-LA-JOLIE

Un magasin Aldi va ouvrir au Val-Fourré

L'enseigne allemande va s'implanter au niveau de la dalle commerciale du quartier mantais, comme évoqué lors du conseil municipal du lundi 31 mars dernier.

Déjà présent du côté de Mantes-la-Ville, Aldi s'apprête à débarquer à Mantes-la-Jolie, plus précisément au sein du Val-Fourré. L'arrivée de l'enseigne discount allemande s'inscrit dans le projet plus global de rénovation urbaine du quartier, qui doit voir sortir de terre plusieurs dizaines de logements modernes, mais également des parkings permettant aux visiteurs de stationner aux abords de la dalle commerciale.

Pas encore de date

Le magasin Aldi, évoqué lors du dernier conseil municipal qui s'est déroulé le lundi 31 mars, serait d'une surface de 2000 m². Mais ce n'est pas pour tout de suite. Aucune date n'est pour l'instant évoquée quant à l'arrivée du supermarché, mais ce qui est sûr, c'est que la dalle du Val-Fourré va connaître une transformation profonde dans les prochaines années. ■



■ EN IMAGE

MAGNANVILLE

120 coureurs au départ de la 86^{ème} Paris-Camembert

Les Yvelines sont bel et bien une terre de vélo : avant le tant attendu départ de la dernière étape du *Tour de France* depuis Mantes-la-Ville, le 27 juillet prochain, la commune de Magnanville accueillait le départ de la 86^{ème} édition de la *Paris-Camembert*, le mercredi 2 avril. 120 coureurs se sont élancés de l'avenue Bérégovoy avec un objectif : succéder à Benoît Cosnefroy, lauréat l'an dernier et qui n'était pas au départ cette année. Guillaume Martin-Guyonnet, Valentin Ferron, Paul Seixas ou encore Rémy Cavagna faisaient partie des favoris à sa succession, mais c'est finalement Lander Lookx (Unibet Tietema Rockets) qui s'est adjugé cette édition. ■

AUBERGENVILLE

Des ateliers pour réussir ses entretiens d'embauche

Le Spot d'Aubergenville organise deux journées d'ateliers, les 15 et 17 avril, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'améliorer leurs performances lors de leurs prochains entretiens.

Répondre aux questions pièges avec aisance et assurance, gérer son stress et ses émotions, afficher une communication non-verbale efficace et confiante... Tant de difficultés auxquelles sont confrontées les personnes en recherche d'emploi, au moment d'affronter les recruteurs. Afin de vous préparer au mieux aux entretiens d'embauches, Le Spot d'Aubergenville organise des ateliers les mardi 15 et jeudi 17 avril dans ses locaux de la rue des Palmiers, afin de mettre toutes les chances de votre côté le moment venu.

Ceux-ci seront proposés de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, et permettront d'obtenir des conseils personnalisés pour maîtriser son image, ses gestes et sa posture. Pour vous inscrire ou pour en savoir plus sur les ateliers, il vous suffit de contacter Le Spot par téléphone au 07 63 19 69 21, ou par mail à l'adresse spot@aubergenville.fr. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

HC
HABITAT • COMMERCE

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Étang de la Galiotte : certains chalets préservés... contre un départ précoce ?

Le Département des Yvelines, qui souhaite renaturer les berges de l'étang de la Galiotte, aurait proposé aux occupants des chalets flottants de prendre à sa charge la démolition des plus vétustes d'entre eux, à condition que leurs propriétaires quittent les lieux dès cet été.

■ MAXIME MOERLAND

C'est autour d'un barbecue, le week-end dernier, que les membres de l'association de l'Étang de la Galiotte se sont réunis pour leur première assemblée générale depuis un an. À l'ordre du jour de cette réunion, qui rassemblait les propriétaires des fameux chalets flottants qui bordent le plan d'eau, un sujet des plus importants : l'avenir de ces pittoresques bungalows, que le Département des Yvelines - qui est propriétaire du terrain - souhaite démanteler dans le cadre de son projet de renaturation des berges de l'étang.

La date du 31 décembre 2025 avait été communiquée aux occupants comme dernier délai pour démolir les chalets flottants, le Département jugeant que ces « constructions sauvages » mettaient en péril la biodiversité et l'accessibilité du site (voir notre édition du 28 février 2024). « On remarque surtout

que cela abîme et fragilise la berge, déclarait le Département. On a observé que la berge se détériorait, que les gens faisaient des aménagements non autorisés. On veut reprendre la maîtrise de cet étang, d'abord dans une optique de sécurité, puis de renaturation des berges ».

Toutefois, les discussions, longtemps rompues entre les différentes parties, ont récemment repris : selon l'association, l'instance départementale serait prête à prendre à ses frais la destruction des cabanes, et même à conserver celles qui se trouvent en bon état. À condition que les propriétaires quittent les lieux plus tôt que prévu, à savoir dès cet été.

« La bonne nouvelle, c'est que la double peine qui était infligée aux occupants, de quitter les lieux et de détruire les chalets à leur frais, n'est plus d'actualité, souligne Emma-

nuel Soyer, président de l'association de l'étang de la Galiotte. *C'est positif, car certains n'en avaient pas les moyens. Ils nous proposent qu'on laisse les chalets, et qu'ils se chargent de détruire ceux qui ne sont pas en état d'être conservés. On a réussi à leur faire comprendre que les chalets font partie du patrimoine.*

Toutefois, une interrogation subsiste quant à l'entretien futur des cabanes conservées, une fois ses occupants partis. « C'est un habitat très fragile qui nécessite une attention constante pour éviter les problèmes de flottaison, prévient Emmanuel



La pétition de l'association, lancée en novembre dernier pour sauver les 37 chalets flottants, compte près de 4000 signatures.

Soyer. *Je ne passe pas un mois sans réparer quelque chose.*

Si certains chalets pourraient donc résister au projet du Département, la communauté qui s'est créée autour d'eux, elle, ne survivra pas. « L'association existe pour gérer l'occupation des chalets sur le site, donc elle disparaît d'office, regrette le président de l'association. *Ils ne veulent plus de présence humaine dans le parc, donc ce groupe de gens très soudés va être dispersé.* » Parmi ses membres, on espère toutefois que la date de départ, récemment fixée au 30 juin 2025, pourra être repoussée à la fin de l'été. Histoire de profiter, une dernière fois, des beaux jours au bord de l'eau. ■

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Une fête pour célébrer la rénovation de l'ancien quartier de la gare

La Ville, l'entreprise sociale et solidaire Ville à Joie et le bailleur social Domnis organisent le 26 avril des animations au niveau de l'ancien quartier de la gare.

Pour célébrer la fin des travaux de l'ancien quartier de la gare, l'entreprise sociale et solidaire Ville à Joie, la commune de Verneuil-sur-Seine et le bailleur social Domnis organisent un événement le 26 avril qui rassemblera des services du quotidien et des animations sous la forme d'une fête de quartier. Cet événement sera synonyme de convivialité : une buvette, de la restauration sucrée et salée, et des animations (quiz musical, jeux, musique et maquillage...) seront proposées ainsi que des jeux pour les enfants et des maquillages. Les Vernoliennes et Vernoliens pourront également retrouver divers stands mis à disposition des structures du territoire, comme la CPAM ou des associations locales. Elles seront présentes de 12h à 16h. Un stand présentant les services de la Ville sera également présent pour vous renseigner (agenda des activités, aides municipales). ■

■ INDISCRETS

On en sait un peu plus sur la dernière étape du *Tour de France 2025*, qui s'élancera de Mantes-la-Ville. Selon les informations du *Parisien*, après avoir arpenté les routes yvelinoises, l'épilogue de la Grande Boucle nous rappellera au bon souvenir de Paris 2024 en emmenant le peloton à trois reprises sur la Butte Montmartre ainsi qu'à travers la rue Lepic, dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, comme lors de l'épreuve des Jeux Olympiques qui s'était déroulée devant une foule en délire. Pas d'excuse : il faudra être devant son poste de télévision (ou au sein du village départ mantevillois), le 27 juillet prochain. ■

C'était un projet taillé pour lui ! Le député de la 12^{ème} circonscription et chanteur de variété française à ses heures perdues, Karl Olive était au rendez-vous du lancement de la nouvelle radio *RMC Gold*, lancée le 2 avril dernier et qui promet d'être « une véritable machine à remonter le temps, réveillant des souvenirs enfouis grâce à une programmation riche en tubes intemporels ». À quand les reprises de Michel Fugain made in KO sur les ondes ? ■

Le Rassemblement National organisait un meeting, dimanche dernier place Vauban à Paris (7^{ème} arrondissement), pour dénoncer la condamnation de Marine Le Pen à 4 ans de prison (dont 2 ferme avec bracelet électronique), 100 000 euros d'amende et 5 ans d'inéligibilité immédiate dans l'affaire des assistants parlementaires européens. En réaction, Les Écologistes, La France insoumise et Génération:s ont tenu un rassemblement place de la République à Paris, dénonçant une « offensive de l'extrême droite contre l'indépendance de la justice ».

Des têtes connues du Mantois étaient au rendez-vous de ce duel à distance : quand Laurent Morin, conseiller municipal d'opposition à Mantes-la-Ville et candidat perdant aux dernières législatives, tentait tant bien que mal de garnir les rangs du rassemblement organisé par l'extrême droite, le député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas, ne s'est pas prié de vite prendre le micro parmi ceux de la gauche « pour dire que la République se tient droite, appuyée sur son État de droit » face aux « putschistes de la place Vauban ». ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Des travaux sur l'A13 entre Chauffour-lès-Bonnières et Gaillon pendant 3 mois

Du 7 avril au 25 juillet, Sanef rénove les chaussées de l'autoroute A13, entre les échangeurs Chauffour (n°15) et Gaillon (n°17), ce qui représente 12 kilomètres. Ce chantier fait partie du programme de maintenance des infrastructures du groupe autoroutier.

Durant 3 mois et demi, à compter du 7 avril, Sanef rénove 12 kilomètres de chaussées de l'autoroute A13 entre les sorties Chauffour (n°15) et Gaillon (n°17), dans les 2 sens de circulation. Les travaux se dérouleront du lundi soir au vendredi matin, de nuit uniquement (20h - 6h) pour minimiser la gêne aux nombreux clients de cette section. Ils nécessiteront des basculements de chaussées (la circulation se fera alors en double sens sur la section de l'autoroute non en travaux) et des fermetures ponctuelles de bretelles des échangeurs de Vernon (n°16) et de Gaillon (n°17). Des itinéraires de déviation seront mis en place le cas échéant. En journée, les clients circuleront sur une autoroute dont la chaussée est rabotée, la vitesse

sera alors abaissée à 70 km/h avec interdiction de doubler. Ce chantier, représentant un investissement total de plus de 7,6 millions d'euros HT, fait partie du programme de maintenance des infrastructures du groupe Sanef. ■



Pour déterminer quelle portion d'autoroute doit faire l'objet de travaux, la SANEF fait passer deux camions avec des systèmes de mesure pour contrôler les fissures par exemple.

VILLENES-SUR-SEINE

Pierre-François Degand : « Mon étiquette, c'est mon village »

Candidat malheureux en 2020 à deux voix près, Pierre-François Degand tente de briguer une troisième fois la mairie de Villennes-sur-Seine. Ce Villennois pur jus veut endiguer l'urbanisme afin de conserver l'aspect village de sa commune.

■ AURELIEN BAYARD

Qu'est-ce qui vous pousse à vous présenter une nouvelle fois aux élections municipales ?

Je ne me lancerais pas si tout allait bien à Villennes-sur-Seine. Je sens un délitement, lent, mais progressif. De plus, ça fait 30 ans que je suis élu, 59 ans que j'y habite. Je ne sais pas si je connais tous les pavés de Villennes-sur-Seine, mais pas loin. Je veux donner la chance aux enfants de Villennes-sur-Seine de vivre ce que j'ai vécu, dans un endroit propre, en sécurité et vivant.

La dernière fois, vous aviez perdu à deux voix près...

Oui. C'est aussi une des raisons qui me donne envie d'y retourner. On ne parle pas de 200 ou 300 voix, là je me serais dit que les Villennoises et les Villennois avaient fait un choix. C'était des conditions particulières aussi. Il y avait eu le Covid et le premier tour avait eu lieu trois mois auparavant, sur les quatre listes pré-

sentes au second tour, deux avaient fusionnées...

Quels sont les priorités de votre programme ?

Stopper l'urbanisation à outrance. Il y a environ 600 logements dont les permis de construire ont été signés et qui vont apparaître dans les deux ans à venir, dont 387 au plateau Fauveau. Cela représenterait 1800 habitants supplémentaires. Sauf qu'aucune infrastructure n'est prévue derrière alors qu'il faudrait des écoles, des crèches, des garderies, des places de parking...

Vous pouvez agir sur les permis de construire ?

Pour ceux qui sont signés, difficilement. Nous pouvons toujours négocier afin de réduire la voilure et surtout essayer de demander des aménagements. Construire n'est pas un problème, cela doit juste se faire petit à petit.

Sauf que le président du Département, Pierre Bédier, met en valeur les maires bâtisseurs et les droits de mutation sont indispensables pour le budget de cette instance.

Après le Covid, le Département a pu obtenir une grande manne d'argent car tout le monde vendait, c'était de la folie ! Il aurait fallu être un tout petit peu plus visionnaire car on n'achète pas des maisons comme des baguettes de pain. Il fallait peut-être constituer un matelas de sécurité.

Quels sont les reproches que vous pouvez faire au maire actuel, Jean-Pierre Laigneau ?

Tout d'abord, il y a 3 ans, le maire a augmenté de plus de 60 % les impôts sur la taxe foncière. Il disait que c'était pour compenser la suppression de la taxe d'habitation. Sauf que ce n'est pas vrai puisqu'elle a été remboursée à l'euro près par l'État. Déjà, ce n'est pas juste, car si on enlève un impôt, c'est justement pour soulager les gens.

Certes mais le budget des mairies est en baisse.

C'est vrai que l'État se désengage un petit peu et qu'il y a moins de dotation qu'auparavant. Mais derrière, la Ville n'a pas non plus proposé une amélioration des services publics. Une désertification est en train de



Jeune retraité du service de la protection en lien avec le ministère de l'Intérieur, Pierre-François Degand pourra consacrer tout son temps à la Mairie, « 100%, c'est important et obligatoire ».

s'opérer. On a perdu la pharmacie, la Poste a fermé, à la place nous n'avons plus qu'un relais Poste. Si vous voulez aller chercher vos colis, il faut aller à Orgeval. Nous pourrions la remunicipaliser. Ainsi, des employés municipaux seraient formés et en plus, ils seraient payés par La Poste.

Un des sujets qui animent la ville actuellement est l'implantation des antennes 5G. Quelle est votre position vis-à-vis de cela, sachant qu'un membre de votre groupe négocie avec un opérateur ?

Moi je suis absolument contre et je lui ai fait part de mon mécontentement. Mais j'estime que c'est une erreur de la Mairie, en réalité. Nous n'allons pas avoir le choix donc nous devons identifier des terrains communaux, loin des habitations. Ce serait un moindre mal. L'implantation

d'une antenne permet de rapporter environ 15000 euros par an sur 10 ou 12 ans. Trois sont en cours de discussion. Ce serait idiot de se priver de cet argent.

Vous vous présentez sans étiquette alors qu'on vous voit régulièrement auprès de personnalités politiques encartées.

Mon étiquette, c'est mon village. J'estime qu'aucun parti ne me fera faire ce que je ne veux pas. En revanche, il est bon d'avoir un réseau d'élus. C'est pour cela que je discute souvent avec Arnaud Péricard, Hervé Charnallet (les deux sont étiquetés Horizons, le parti politique d'Édouard Philippe, Ndlr). Quand j'ai des dossiers importants pour la recherche de subventions, c'est bien d'avoir des contacts qui ont déjà eu à traiter ces sujets. ■

■ EN BREF

BOUAFLE

Stade, micro crèche, salle d'exposition... La Ville lève le voile sur ses bâtiments rénovés

La commune de Bouafle a convié ses habitants à une visite inaugurale de ses dernières réalisations, le samedi 5 avril.

Voilà qui change des traditionnels coupés de ruban ! C'est à bord d'un petit train que les Bouaflais et Bouaflais ont pu découvrir les nou-

veaux équipements rénovés de la commune, samedi dernier. À chaque arrêt, un agent municipal et un élu étaient présents pour présenter les

différentes réalisations. Au programme, un tour par les écoles, la micro-crèche, le stade Moncharmont ou encore la supérette Coccimarket et la maison Laguillermie.

Confort et enjeux environnementaux

« Ces dernières années, nous avons mené un vaste programme de rénovation de nos bâtiments communaux, avec un double objectif : améliorer votre confort tout en intégrant pleinement les enjeux environnementaux de notre époque », a déclaré la maire de la commune, Sabine Olivier, dans un message à destination des habitants.

Outre la visite, les participants ont pu participer à diverses activités comme un atelier peinture à la salle du Tilleul, une exposition de peinture dans la salle du conseil municipal, mais aussi des randonnées pour découvrir les chemins récemment balisés de 3, 6 ou 10 kilomètres. ■



Les nombreux travaux engagés ont pu être réalisés avec le soutien de l'État, de la Région, du Département et de la communauté urbaine GPSEO.

MEDAN

Les bords de Seine font peau neuve

Les nouveaux espaces verts en bords de Seine, aménagés par le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) et financés par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, ont été inaugurés samedi dernier.

Le 5 avril était décidément la journée des inaugurations en Vallée de Seine. Avant de se rendre à Bouafle (voir ci-contre), la présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Cécile Zammit-Popescu, s'est rendue du côté de Médan pour découvrir le terrain de renaturation et la nouvelle voie Paul Cézanne en bords de Seine, qui permet de désenclaver la rue de Seine en période de crue, de sécuriser les déplacements voiture, vélos, piétons, PMR et de favoriser l'évacuation des eaux de pluie.

Cette nouvelle voie permet également de rallier le nouveau jardin qui porte le

nom de Louis Blois, maire de la commune de 1966 à 1995. Les nouveaux espaces verts des bords de Seine ont, eux, été aménagés par le Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) et financés par la communauté urbaine. ■



La maire Karine Kauffmann était accompagnée de Daniel Level, président du SMSO, de la présidente de GPSEO Cécile Zammit-Popescu et de représentants de la SAFER IDF et de la Région.

JUZIERS

Médaille d'argent pour Gwenaëlle Beaumont et ses donuts

Lors du championnat de France de donuts qui a eu lieu le 3 avril au **Snack Show** au parc des expositions de porte de Versailles, la Juziéroise Gwenaëlle Beaumont a terminé à la deuxième place. Une belle récompense pour une aventure légèrement semée d'embûches.

■ AURELIEN BAYARD

Le donut, cette pâtisserie américaine souvent associée à un personnage jaune balançant des « *oh punaise* », fait des émules dans l'Hexagone où 300 000 unités sont vendues chaque jour. Ce n'est donc pas un hasard de voir un championnat de France lui être consacré (4^{ème} édition). Il avait lieu le 2 et 3 avril durant le salon *Snack Show* à Paris Expo Porte de Versailles. Quatre candidats étaient donc aux fourneaux afin de satisfaire les membres du jury, dont la Juziéroise Gwenaëlle Beaumont. D'ailleurs, même si elle gère son foodtruck depuis cinq ans, la chef pâtissière tentait sa chance pour la première fois.

« J'étais réticente les années précédentes car que je ne peux pas utiliser ma propre fabrication » explique-t-elle. En effet, pour que les participants soient sur le même pied d'égalité, la pâte est fournie le matin même aux

candidats. Toutefois, son mari Grégoire reste serein : « *On vise le top 2* ». Imperturbable, « *Gwen* » s'applique sur les trois créations qu'elle doit présenter : le donut classique juste saupoudré de sucre glace, le donut du matin, pour s'accorder avec un café et le donut saveurs du monde. En voici donc un façon cheesecake fraise-citron vert, servi avec son petit expresso et son nuage de lait de coco. Puis un autre rendant hommage au pays de l'oncle Sam, une pâtisserie aussi colorée que les tatouages qu'elle arbore, fourré au beurre de cacahouète sur lequel s'est déposé un petit s'more (un sandwich chocolat-chamallow-chocolat), le tout auréolé d'un cône coiffé de cookie dough.

Est-ce que ces mélanges peuvent plaire ? Bonne question car Gwenaëlle a fait les tests auprès de ses proches... le dimanche. « *Mais bon, ce n'est pas un souci, nous avons l'ha-*

bitude de travailler comme cela pour l'événementiel » sourit-elle. Après trois heures de compétition, le verdict tombe : les propositions ont plu... mais pas assez pour terminer sur la plus haute marche du podium. Gwen finit deuxième, Grégoire serre alors un peu les dents : « *Le vainqueur est venu l'année dernière donc il connaissait déjà les codes et le déroulement.* »

La Juziéroise savoure tout de même. Auparavant pâtissière chez un prestataire qui avait pignon sur rue au ministère de la Défense, elle a profité de la pandémie pour lancer sa propre boîte grâce à un plan social. Mais avant que son

foodtruck puisse écumer les routes yvelinoises, il y a eu quelques mésaventures. « *J'ai eu un problème avec l'artisan qui m'a planté pour mon labo chez moi et je me suis faite un peu arnaquer par un constructeur de foodtruck* » énumère-t-elle. Qu'importe, elle ne s'est pas découragée, « *je suis assez têtue* », et a pu réaliser son rêve via une campagne de crowdfunding. Le couple a aussi ouvert un salon de thé à Saint-Germain-en-Laye, et depuis, Happy Truck et Happy Bakery cohabitent harmonieusement. En plus des donuts, les amateurs de douceurs étatsuniennes peuvent ainsi goûter à des cookies, brownies, ou autre cinnamon rolls. ■



Fière de sa deuxième place, Gwenaëlle Beaumont ne reviendra pas l'année prochaine : « *Je ne suis pas une bête de concours.* »

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Un appartement zéro déchet à l'IUT de Mantes-en-Yvelines

L'IUT de Mantes-en-Yvelines organise une exposition jusqu'au 11 avril dédiée à la présentation d'un appartement zéro déchet. Des créneaux d'animations sont prévus pour les élémentaires, les collèges, les lycéens et les étudiants de l'IUT.

L'appartement Zéro Déchet de Seynergy Lab est une animation qui se décompose en 3 volets : une visite d'un appartement « *témoin* » avec une mise en scène avant/après la mise en place d'une démarche Zéro Déchet, la découverte de l'exposition « *Soyons-malin, consommons bien !* » et des ateliers pratico-pratiques favorables à la préservation des ressources. Elle pose ses valises à l'IUT de Mantes-en-Yvelines, 7 Rue Jean Hoët à Mantes-la-Jolie, jusqu'au 11 avril. Des créneaux d'animation sont prévus pour les élémentaires, les collèges, les lycéens et les étudiants de l'IUT. Pour que votre classe puisse assister à une visite, il vous faut contacter camille.jonville@uvsq.fr. Les effectifs seront répartis en 2 ou 3 sous-groupes suivant leurs nombres, avec des temps de visites et ateliers d'environ 45 minutes. ■

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

Une nouvelle façon de penser les cantines

La municipalité de Villennes-sur-Seine organisait le 26 mars, dans le cadre de sa démarche Mon Restau Responsable, une réunion publique pour faire le point sur les engagements réalisés et ceux à venir.

« *Bien nourrir les enfants est aussi important que les éduquer et les instruire* ». C'est en tant que parrain

de l'événement que Périco Legasse, journaliste, créateur de l'émission *Manger, c'est voter* sur Public Sénat



Villennes compte 3 restaurants scolaires pour 4 écoles et 535 repas y sont servis chaque jour.

et défenseur du « *goût juste* », était présent en mairie de Villennes-sur-Seine à l'occasion de la séance participative de garantie des cantines scolaires, organisée par la Ville le 26 mars dans le cadre de la démarche Mon Restau Responsable.

L'occasion de revenir sur les engagements déjà réalisés (augmentation du pourcentage du bio, réduction du gâchis alimentaire, instauration d'une tarification sociale, développement d'ateliers d'éveil au goût...), mais aussi d'esquisser les initiatives à venir. Parmi elles, on note la consultation des parents lors du renouvellement du futur marché de la restauration, la création de fresques pour égayer les cantines scolaires, ou encore le réagencement de l'office des cantines de Chèvrefeuilles et St-Exupéry en vue d'y installer un vestiaire pour le personnel. « *Cette démarche nous aide à progresser, à évaluer nos actions pour une alimentation saine, durable et de qualité* », précise Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques. ■

YVELINES

Guide Michelin : qui sont les restaurateurs étoilés ?

Si aucun restaurant des Yvelines n'a perdu d'étoile lors de cette édition 2025, six d'entre eux sont parvenus à la conserver.

Ils étaient 6 à détenir une étoile dans l'édition 2024 du *Guide Michelin*. Un chiffre qui évolue pas cette année : tous les restaurateurs yvelinois ont conservé leur fameux macaron, le lundi 31 mars, lors de l'annonce du 115^{ème} palmarès du guide culinaire.

C'est notamment le cas du chef Laurent Trochain et son établissement « *Le Numéro 3* » à Tremblay-sur-Mauldre, qui a su convaincre les inspecteurs avec sa cuisine mêlant terroir et gastronomie contemporaine. Le restaurant « *Le Village* » à Marly-le-Roi, sous la direction de Tomihiro Uido, a également conservé son étoile tout comme Gaëtan Perulli et son établissement rolleboisien « *Le Panoramique - Domaine de la Corniche* ». Autre restaurateur yvelinois distingué, le chef Jean-Baptiste Lavergne Morazzani et sa « *Table*

11 » à Versailles. La ville-préfecture compte d'ailleurs deux autres restaurants étoilés : Le Gordon Ramsay et le restaurant Le Grand Contrôle d'Alain Ducasse, au sein du Château de Versailles. De plus, La Ruche à Gambais, dirigée par la cheffe Cybèle Idelot, a conservé son étoile verte, récompensant son engagement en faveur d'une cuisine éco-responsable. ■

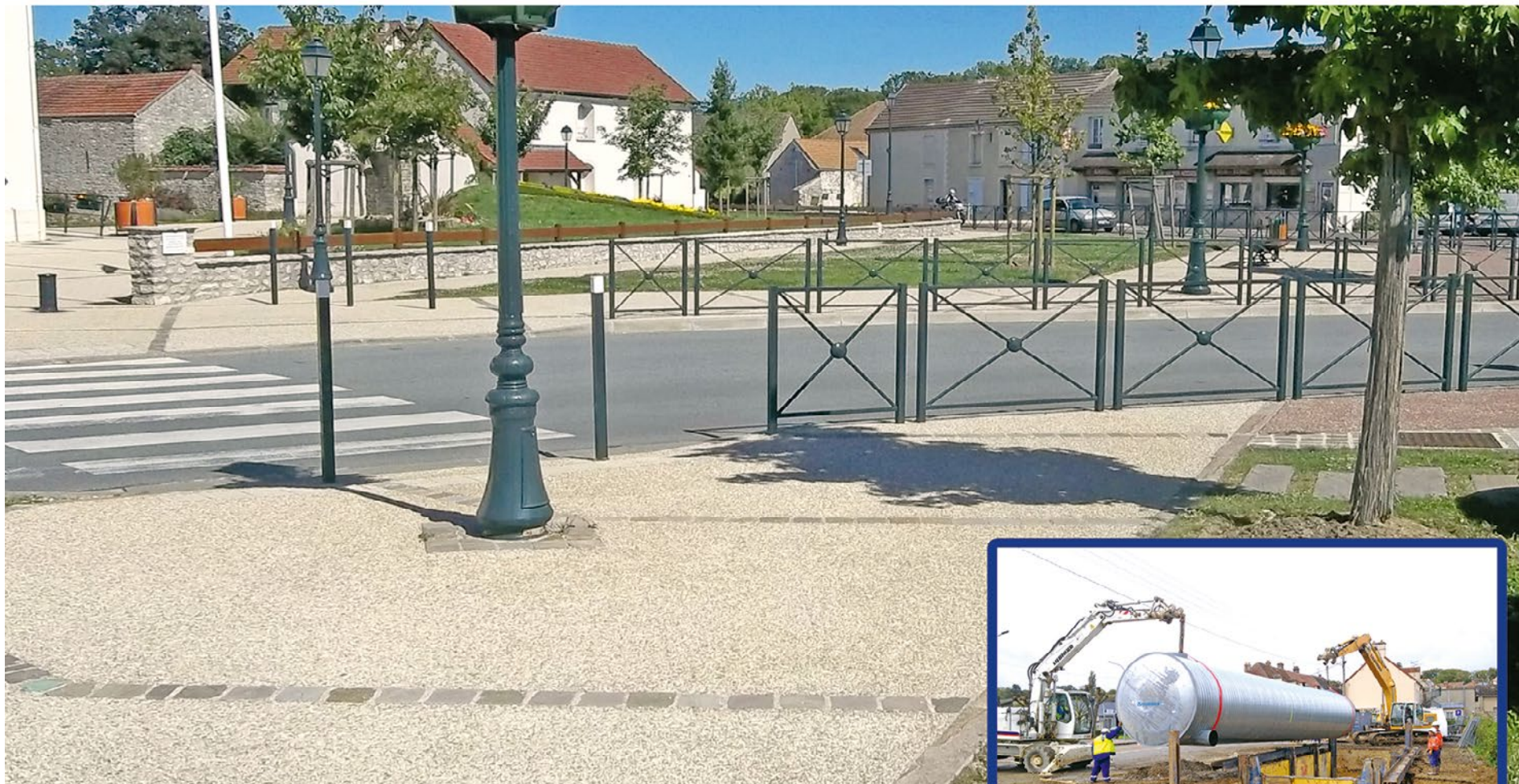


Parmi les restaurateurs yvelinois, Gaëtan Perulli, avec son établissement « *Le Panoramique - Domaine de la Corniche* » de Rolleboise conserve son étoile.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

En plein milieu de la journée du 28 mars, une dispute a lieu dans un appartement de Mantes-la-Ville. Un homme de 26 ans brutalise son ex-conjointe devant leurs enfants. Il l'empoigne et la traîne jusqu'au canapé puis déverse un litre de rhum sur elle. Ensuite, il s'amuse à tourner autour de la jeune femme terrorisée avec un briquet à la main. Heureusement, la police a pu intervenir avant que cet habitant de Lisses (Essonne) mette ses menaces à exécution. Cependant, il n'a pas été interpellé tout de suite. Il a réussi à fuir en sautant par la fenêtre alors que l'appartement se trouve au deuxième étage.

Les forces de l'Ordre interrogent alors la mère de famille. La veille, son ancien compagnon était déjà venu pour voir ses enfants alors qu'il est sous le coup d'une interdiction à comparaître. Il aurait alors fouillé dans le téléphone de la victime tout en proférant des menaces de mort armé d'un couteau. Un mandat de recherche est donc délivré et la brigade de gendarmerie de l'Essonne

MANTES-LA-VILLE Il tente d'immoler la mère de ses deux enfants

Le 28 mars, un homme de 26 ans a aspergé son ex-conjointe de rhum dans le but de la brûler vive. Alertée par les cris, la police a pu intervenir avant le drame. L'homme a ensuite été interpellé trois jours plus tard et a éclopé de 4 ans de prison, dont 18 mois avec sursis.

■ AURELIEN BAYARD



L'homme de 26 ans était déjà connu pour des faits de violences intrafamiliales.

part à sa recherche. Finalement, le suspect se présente à la caserne le 31 mars avant d'être pris en charge, et placé en garde à vue, par les enquêteurs de Mantes-la-Jolie.

En audition, le mis en cause ne nie pas les faits ; d'un côté, certaines scènes de l'agression avaient été filmées. Quand il a découvert les messages sur le mobile de son ex-conjointe, « ça l'a dégoûté ». Il reconnaît ensuite avoir craché sur la jeune femme à plusieurs reprises. L'homme de 26 ans justifie son geste. S'il l'a aspergée avec de l'alcool, c'était « simplement dans le but de lui faire peur »

et de savoir si elle avait eu des « relations » lors de son incarcération. Une expertise psychiatrique est effectuée pour s'assurer que le Lissinois soit bien accessible à la sanction pénale, ce qui est bien le cas. Elle révèle alors une personnalité marquée par un déficit de « contrôle pulsionnel, une jalousie, possessivité ».

À l'issue de sa garde à vue, l'ex-conjoint violent a été présenté au tribunal judiciaire de Versailles. Il a éclopé d'une peine d'emprisonnement de 4 ans, dont 18 mois de sursis probatoire pendant 2 ans et placé en détention. ■

GUYANCOURT Un bébé secoué toujours entre la vie et la mort

Un père de famille a été placé en détention provisoire après avoir secoué son bébé d'à peine un mois. Le nourrisson est entre la vie et la mort.

Dans la nuit du 24 au 25 mars, un bébé d'à peine un mois a été conduit par les pompiers aux urgences pédiatriques à l'hôpital. Les services de secours ont été appelés par le père de l'enfant, un jeune homme de 25 ans résidant à Guyancourt,

et ont constaté que son fils était en train de faire un arrêt cardio-respiratoire. « Les premiers examens médicaux révèlent la présence chez le bébé d'un hématome sous-dural ainsi que des hémorragies rétiniennes bilatérales », indique une source policière.

Les médecins soupçonnent immédiatement le syndrome du bébé secoué. Entendue comme témoin, la mère – en voyage à l'étranger depuis le 17 mars – a expliqué avoir laissé seul son bébé avec le père, en qui elle disait « avoir une entière confiance ». Elle le décrit d'ailleurs comme « un bon papa qui aime son fils », précise la source policière. Celle-ci est revenue le lendemain de l'hospitalisation de son bébé, dès qu'elle a appris la nouvelle.

Placé en garde à vue, le père a, dans un premier temps, nié avoir commis ces violences avant de finir par admettre qu'à « deux ou trois reprises, il avait pu le secouer ». Sa propre mère l'a même surpris en train de le faire et lui a indiqué que cela pouvait être dangereux. Pendant la garde à vue, l'état de santé du bébé s'est dégradé et celui-ci a été placé sous anesthésie générale par les médecins. À l'heure où nous écrivons ces lignes, son pronostic vital est toujours engagé. Quant au père de l'enfant, il a été placé en détention provisoire et une information judiciaire a été ouverte. ■



Les services de secours sont rapidement intervenus pour prendre en charge le nourrisson.

MANTES-LA-JOLIE Un ancien maire-adjoint accusé d'avoir détourné un demi-million d'euros

Amadou Daff, ancien maire-adjoint de Mantes-la-Jolie, a été arrêté le 2 avril. La Police lui reproche d'avoir détourné plus de 500 000 euros de l'association qu'il dirigeait vers son compte personnel. Le procès doit se tenir le 23 juin.

Amadou Daff, ancien maire-adjoint de Mantes-la-Jolie entre 2014 et juillet 2024, a effectué 48 h de garde à vue entre le 2 et le 4 avril, a-t-on appris de nos confrères d'Europe 1. L'origine de cette procédure est liée à un audit d'experts-comptables lancé par le maire mantais Raphaël Cognet (Horizons). Ceux-ci ont analysé les comptes de plusieurs associations bénéficiant de subventions publiques.

L'homme de 60 ans est donc accusé d'avoir détourné 545 193,68 euros entre le 1^{er} novembre 2014 et le 1^{er} mai 2022 au préjudice de l'association Collectif mantais de médiation (CMM) lorsqu'il était directeur de cette structure. D'après 78Actu, l'ancien maire-adjoint aurait encaissé 270 chèques sur son propre compte avant de les redistribuer vers ceux de

ses proches. De plus, il aurait également effectué plusieurs retraits – pour un montant de 264 000 euros – pour ensuite placer cet argent vers des biens mobiliers et immobiliers.

Le site internet d'informations locales révèle également que les policiers ont questionné l'ancien maire-adjoint sur ses voyages ou sur des remboursements anticipés de prêt immobilier. L'ancien directeur de CMM s'est justifié en avançant le cumul de casquettes : « Entre dirigeant du CMM, maire adjoint, ambassadeur itinérant et conseiller communautaire, cela me permettait de cumuler plusieurs salaires. » Il assure également qu'il n'y a eu aucun enrichissement personnel. « C'était pour aider la communauté » aurait-il répondu aux policiers. La date du procès a été fixée au 23 juin 2025. ■

LIMAY Un ouvrier tué par un sac de sable d'1,6 tonne

Un engin de chantier s'est retourné le 4 avril. Un sac de sable d'1,6 tonne est alors tombé sur un homme de 33 ans. Les pompiers et le SMUR n'ont pas réussi à le réanimer.



Même si les pompiers et le SMUR sont arrivés rapidement sur place, l'homme de 33 ans n'a pas pu être réanimé.

Le chantier de l'ensemble HLM situé au niveau du quartier de la Chasse de Limay est endeuillé. Comme nous l'apprend Le Parisien, un ouvrier de 33 ans est mort, tué par un sac de sable d'1,6 tonne. Alors qu'il déjeunait tranquillement sur la pelouse, un engin de chantier s'est retourné, déversant ainsi le contenu dudit sac sur le pauvre malheureux.

D'après le quotidien d'informations régionales, ses collègues ont essayé de le sauver avant qu'une vingtaine de pompiers et des médecins ne prennent le relais. Cependant, tout

cela fut en vain. Le conducteur de l'engin, âgé de 24 ans, a été transporté en état de choc à l'hôpital de Mantes-la-Jolie.

Par ailleurs, une cellule médico-psychologique a été ouverte et un officier de la police judiciaire est allé sur le chantier afin de débiter son enquête. Le maire de la Ville, Djamel Nedjar, a réagi suite à ce drame : « Toutes mes pensées vont à la famille et aux proches de la victime. J'ai souhaité à ce qu'un hommage lui soit rendu et à travers lui tous ceux qui s'engagent pour bâtir nos logements. » ■

YVELINES

Des peines de prison ferme pour les 5 détenus qui avaient passé à tabac un autre prisonnier

Cinq mis en cause ont été condamnés par le tribunal judiciaire de Versailles pour avoir lynché et laissé pour mort un autre détenu dans l'enceinte de la maison d'arrêt.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Le mardi 25 mars, cinq détenus de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy ont comparu devant le tribunal judiciaire de Versailles pour avoir commis des violences extrêmes sur un autre détenu, dans la cour de promenade de l'établissement pénitentiaire. « L'audience a mis en avant deux points majeurs. Le premier est que la victime, un autre prisonnier, a bien failli mourir dans une des cours de promenade. L'autre est que la surveillante a bien fait preuve d'une réelle négligence dans sa mission. À tel point que des poursuites devraient être engagées contre elle », précise un article de 78actu.

Durant le procès, les images de la scène de violence, capturées par les caméras de vidéosurveillance, ont été diffusées. Sur celles-ci, on aperçoit un détenu se faire lyncher sous un préau. « Puis, bien plus tard, se faire frapper à terre. Coups de pied, coups de poing... le lynchage du 8 décembre a été plus que violent. Un de ses agresseurs lui a même sauté sur la

tête. Aucun gardien n'est intervenu. Bilan des opérations : 21 jours d'incapacité de travail et, au départ, une suspicion de commotion cérébrale », poursuit l'article de nos confrères.

21 jours d'incapacité de travail pour la victime

Lors du procès, la gardienne a été pointée du doigt pour sa « défaillance ». « Elle dit qu'elle était concentrée sur une autre cour de promenade. Et que la poubelle la gênait pour bien voir tout comme son chauffage d'appoint. Sans oublier son fauteuil de mauvaise qualité qui l'empêche de se tourner. Et elle dit qu'elle n'a pas vu d'attroupement », retranscrit 78actu.

Des propos étonnants pour l'assemblée car les images des caméras montrent un réel tumulte. Un des prévenus va même déclarer « qu'elle faisait la sieste pendant son service ». L'enquête le confirmera ou non.

Les cinq prévenus, âgés de 20 à 26 ans, ont plus ou moins reconnu les faits et confessé des regrets.

Aux questions posées par la juge : « Mais pourquoi un tel déchainement de violences ? Pourquoi se mettre à cinq sur un individu au sol ? », un premier expliquera que la victime « a menacé nos mères et nos sœurs. Il a dit qu'il avait pactisé avec le diable. Il a blasphémé. Il faisait des incantations en promenade », relate l'article.

« Je sais la différence entre le bien et le mal. Nous ne sommes pas des animaux, à nous en prendre à quelqu'un sans raison. C'est lui qui nous a menacés, qui voulait tout ça. Ce n'est pas arrivé par magie. Oui, je confirme. La guérite s'est endormie. Il l'a vu. C'est pour ça qu'il nous cherchait. Dans cette histoire, tout le monde à des torts : nous, lui et la prison », a raconté un autre mis en cause. Les déclarations des deux autres mis en cause sont du même acabit.

Pour sa défense, la victime s'est justifiée, se disant « outré et dégouté ». Remis en liberté depuis cette agression, il a confessé souffrir de la jambe et de la tête. « C'est faux ces

histoires de sorcellerie. Et puis, pour rigoler on peut dire à quelqu'un : tiens, je vais te jeter un sort. Mais ce qui est vraiment inadmissible, c'est de perdre ses chaussures dans la cour de la promenade », a-t-il déclaré, faisant allusion au fait que ses bourreaux lui ont volé ses baskets pour les lancer au-dessus du mur.

Le parquet, qui a qualifié cette agression de « massacre en bonne et

due forme, un passage à tabac gratuit » et qui estime que la victime est « un miraculé », a réclamé un total de 17 années de prison, réparties selon le profil de chacun des 5 mis en cause.

« Le tribunal a prononcé des peines de 24, 30 mois et 4 ans de détention pour trois d'entre eux. Le tout avec un ordre de maintien en détention », concluent nos confrères. ■



Le tribunal de Versailles a lourdement condamné des détenus de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy après le passage à tabac d'un autre détenu.

ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Collecte en porte-à-porte
Collecte en point d'apport volontaire
Déchetterie professionnelle
Gestion des déchets (location, collecte et traitement)



www.sotrema-environnement.fr

LA SOTREMA VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

RETROUVEZ-NOUS



Sotrema Environnement

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Poignées de mains, sourires et selfies ont remplacé le bruit des machines pendant quelques instants, jeudi dernier à l'usine Renault de Flins-sur-Seine. Et pour cause : ce n'est pas tous les jours que des champions du monde de rallye viennent arpenter les ateliers yvelinois du constructeur automobile français. Les 6 pilotes de l'écurie Dacia Sandriders sont allés à la rencontre des salariés, et pas n'importe lesquels. Nasser Al-Attiyah, quintuple vainqueur du Dakar et son copilote Édouard Boulanger, mais aussi Cristina Gutiérrez et Pablo Moreno, duo vainqueur du Dakar 2024 en Challenger, sans parler de l'attraction du jour, le nonuple champion du monde Sébastien Loeb, accompagné de son acolyte Fabian Lurquin.

L'occasion pour eux d'échanger avec les équipes de l'usine, de l'atelier d'impression 3D à la Refactory, où des voitures d'occa-

RALLYE

Sébastien Loeb et la team Dacia Sandriders en visite à l'usine Renault-Flins

Les ouvriers de la marque au losange ont pu rencontrer les trois binômes de la jeune écurie, le jeudi 3 avril dernier à l'occasion d'une visite en grande pompe de l'usine.



Sébastien Loeb et ses coéquipiers se sont prêtés au jeu des selfies et des autographes.

sion de toutes les marques sont reconditionnées. « C'était sympa de découvrir cet univers, je ne connaissais pas le fait de refaire des voitures d'occasion, confie Sébastien Loeb. Je trouve que l'idée est vraiment bonne à tous les niveaux, que cela soit pour donner un gage de sérieux aux voitures d'occasion ou pour refaire des voitures accidentées ».

« L'équipe a vraiment bien bossé »

Un peu plus d'un an après le début de l'aventure avec Dacia

Sandriders, celui qui a construit sa légende avec Citroën l'assure :



Les pilotes ont pu repartir de Flins-sur-Seine avec un souvenir : une maquette de leur voiture réalisée en impression 3D.

sa voiture « commence à être fiable, performante ». « L'équipe a vraiment bien bossé, elle a bien évolué. Je pense que maintenant, elle est vraiment prête pour essayer de jouer la gagne ». Après un Dakar pour le moins frustrant (l'Alsacien a dû abandonner pour la troisième fois en neuf participations), il aborde les prochaines échéances avec détermination. « Ça ne s'est pas bien passé pour moi, on a fait des erreurs, assume-t-il. Mais bon, la prochaine, c'est l'Afrique du Sud, puis celle du Portugal et du Maroc. Après, ça repart au Dakar ». Parviendra-t-il à vaincre le signe indien et à s'imposer pour la première fois sur l'épreuve reine ? Rendez-vous en début d'année 2026. ■

COURSE A PIED

Le Trail des Portes du Vexin revient le 1^{er} mai

La 18^{ème} édition de la course éco responsable organisée par le club Issou Running Trail proposera 4 distances, mais aussi de la marche nordique et de la marche libre dans le parc du château.

C'est un rendez-vous apprécié des sportifs du territoire : le Trail des Portes du Vexin, c'est pour bientôt ! Et pas d'excuses cette année, car la 18^{ème} édition de l'événement organisé par l'association Issou Running Trail se tiendra le jeudi 1^{er} mai dans le parc du château de l'Issou.

Il sera constitué de 4 épreuves de 7, 15, 24 et 38 kilomètres, avec un parcours en partie commun et des boucles distinctes. Les 4 épreuves sont d'ailleurs inscrites au calendrier des courses hors stade des Yvelines et participent au challenge RUN78. Mais ce n'est pas tout. Deux épreuves de marche nordiques sont également au programme (15 et 24 kilomètres), ainsi qu'une marche libre de 7 kilomètres, sans parler d'animations pour les enfants. Pour rappel, il n'y aura que 500 dossards toutes courses confondues pour le trail et la marche nordique, et aucune inscription ne se fera sur place. Pour participer, direction le site <https://issourunningtrail.fr/inscriptions>. ■

BASKET-BALL

Poissy chute mais reste en vie

Les Jaunes et Bleus n'ont pas su prendre le meilleur sur Berck Rang du Fliers, vendredi dernier (77-71). Ils restent toutefois en dehors de la zone de relégation, à 6 journées de la fin de la phase de play-down.

Après deux victoires consécutives et un moral retrouvé, le Poissy Basket se déplaçait sur le parquet

de Berck Rang du Fliers, vendredi dernier, avec la ferme intention de creuser l'écart sur ses poursuivants



C'est le troisième quart-temps, remporté 20 à 12 par les locaux, qui fera basculer définitivement la rencontre.

face à un concurrent direct pour le maintien. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu.

Distancés à l'issue du premier quart-temps, les Pisciais ont fait le nécessaire pour recoller au score. Mieux, ils passent devant à la mi-temps pour 2 petits points après une deuxième manche autoritaire.

Mais c'est le troisième quart-temps, remporté 20 à 12 par les locaux, qui fera basculer définitivement la rencontre, alors que la quatrième et dernière période aura vu les deux équipes se répondre mutuellement. À l'arrivée, c'est sur le score de 77 à 71 que Poissy s'est incliné.

Pas de quoi s'inquiéter pour autant. Avec leur 8^{ème} place, les hommes de Nicolas Meistelman restent en dehors de la zone de relégation. Il faudra toutefois tenir lors des 6 matchs restants, à commencer par l'affrontement périlleux qui les attend dès ce vendredi face à Besançon, deuxième de la poule. ■

FOOTBALL

Tournoi freestyle 3x3 : des présélections ce samedi

Dans le cadre du tournoi de football freestyle 3x3 qui fait étape le 3 mai à Mantes-la-Jolie, le S3 Tour organise une soirée de présélection au terrain Marcel Doret ce samedi de 18h à 21h.

Les amateurs de ballon rond connaissent très certainement Séan Garnier, précurseur du football freestyle en France. Sacré champion du monde de la discipline en 2008, il a lancé son collectif S3 avec Andréas Cetkovic et Ice The Flow, avec qui il parcourt l'Hexagone pour organiser des tournois.

L'un de ces événements, baptisés S3 Tour, se tiendra d'ailleurs à Mantes-la-Jolie le samedi 3 mai prochain. Mais pour trouver les « cracks » Mantais qui s'affronteront dans des matchs à 3 contre 3, une soirée de présélection est organisée ce

samedi 12 avril, de 18h à 21h au terrain synthétique Marcel Doret. Attention, pour participer, il faut avoir entre 16 et 25 ans. À l'issue de cette étape, 8 équipes seront sélectionnées pour participer au S3 Tour Mantais, et peut-être à la grande finale qui se déroulera à Paris le jeudi 29 mai prochain. ■



Aujourd'hui, 13 talents rayonnent dans le monde entier aux couleurs de la Team S3 Freestyle.



Yvelines • Hauts-de-Seine



**CHÂTEAUX
ET MONUMENTS**



**MUSÉES ET MAISONS
D'ARTISTES**



**NATURE, SPORT
ET LOISIRS**



**SPECTACLES
ET ÉVÉNEMENTS**

**vos SORTIES
à PRIX RÉDUITS**



Télécharger gratuitement l'application !

PASS
Destination
YVELINES • HAUTS-DE-SEINE

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MAGNANVILLE Fabriquez votre propre instrument de musique

La médiathèque Le grenier des arts et l'École des 4 Z'arts organisent, le mardi 15 avril, une journée d'ateliers pour vous permettre de donner vie à une « cigar box guitar ».

Une « cigar box guitar » est, comme son nom l'indique, un instrument à cordes dont la caisse de résonance n'est autre qu'une boîte à cigare. La légende raconte même qu'il s'agissait du premier instrument qu'aurait eu Jimi Hendrix entre les mains. Et si c'était votre tour ? La municipalité de Magnanville organise, en partenariat avec l'association locale L'École des 4 Z'arts, un atelier inédit à la médiathèque Le grenier des arts : le mardi 15 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h, les participants découvriront les techniques de base pour transformer une simple boîte de cigares en un instrument à cordes unique. L'événement est accessible à partir de l'âge de 11 ans. Il vous faudra toutefois réserver en amont auprès de la médiathèque, par mail à l'adresse mediatheque@mairie-magnanville.fr, ou par téléphone au 01 75 74 81 74. La journée complète est à prévoir pour donner vie à votre nouvel instrument artisanal. ■



L'atelier est accessible à partir de l'âge de 11 ans, sur réservation auprès de la médiathèque.

VALLEE DE SEINE Ces villes des Yvelines qui organisent des chasses aux oeufs pour Pâques

De nombreuses communes de la Vallée de Seine invitent les familles à participer à des événements en lien avec les fêtes de Pâques, le week-end des 19 et 20 avril prochain.

Pour fêter Pâques, plusieurs villes du territoire ont décidé d'organiser des chasses aux œufs pour les

enfants ces prochaines semaines. À commencer par celle de Villennes-sur-Seine : c'est ce samedi 12 avril à



La plupart des événements auront lieu le dimanche 20 avril.

LIMAY L'exposition Rictus arrive à la médiathèque

Le projet artistique du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Saint Jacques Amaux de Limay s'exposera à la médiathèque de la commune du 15 avril au 9 mai.

C'est en mars 2022 que le projet a vu le jour, à l'initiative de l'association handi Val de Seine. Les résidents et professionnels du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Saint Jacques Amaux de Limay, répartis en binôme, ont pris la pose devant l'objectif en proposant à tour de rôle une grimace spontanée. Inutile de s'adonner au petit jeu du « Qui est qui ? » ou du « Qui est en situation de handicap mental ? »... L'exercice serait vain. « On est tous pareils, tous différents », comme le souligne le slogan de cette exposition baptisée *Rictus*.

« On est tous pareils, tous différents »

Celle-ci sera visible du côté de la médiathèque de Limay, dans la commune où tout a commencé, après un passage à Poissy ou encore Ecqueville. Accessible dans le hall de l'établissement à tout moment de la journée, l'exposition sera totalement gratuite et ouverte à tous. ■

10h que les familles villennoises ont rendez-vous au parc de la mairie.

La plupart des événements
le dimanche 20 avril

Mais la plupart des événements auront lieu le week-end suivant, et plus particulièrement le dimanche 20 avril. La Ville de Verneuil-sur-Seine organise sa chasse aux œufs sous les coups de 10h aux Jardins d'Aguilar avec un départ de la rue du Hameau, tandis que l'association Animation Elisabethville organise la sienne au parc Nelly Rodi d'Aubergenville à 10h30. À Carrières-sous-Poissy, ce sont des œufs en bois que les enfants devront dénicher au sein du parc de l'Hôtel de Ville, à 11h30, afin de gagner des chocolats.

Le lundi matin, c'est au tour des enfants épônois de partir à la recherche des œufs dans le parc du château. Attention, il faudra s'inscrire au préalable via le site internet de la municipalité (epone.fr). ■

VALLEE DE SEINE Vélo, DJ set et produits locaux au programme de la Mad Jacques

La Mad Jacques Terres de Seine reviendra sur le territoire de la communauté urbaine Seine et Oise du 25 au 27 avril, pour une aventure à vélo qui mêlera sport, musique et culture.

3 jours d'expédition à vélo pour (re)découvrir la Vallée de Seine, ça vous tente ? Après une première édition organisée l'année dernière, la Mad Jacques Terres de Seine revient dans le nord des Yvelines du vendredi 25 au dimanche 27 avril 2025. L'événement, organisé en partenariat avec Terres de Seine et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, vise à promouvoir le dépaysement proche de Paris et à valoriser l'Île-de-France comme un terrain d'aventure sportive et culturelle.

La Mad Jacques Terres de Seine propose deux parcours au choix chaque jour : un parcours classique (environ 50-60 km) et un parcours « gros mollets » (80-90 km), adap-

tés à différents niveaux sportifs. Le vendredi, le départ à vélo sera donné depuis Triel-sur-Seine pour arriver à Fontenay-Saint-Père. Les participants découvriront des checkpoints mettant en valeur le terroir local, du Château Éphémère de Carrières-sous-Poissy au Bistrot du Vexin à Drocourt en passant par la Ferme de la Cure à Sailly. Une balade suivie d'un bivouac avec animations. Le samedi, direction Ecqueville depuis Fontenay-Saint-Père, où une grande fête de village aura lieu dans le Parc de la Mairie, avec animations, musique live, food trucks, et projections de films d'aventure. Enfin, le dimanche, le rendez-vous est donné au marché des producteurs locaux d'Ecqueville. ■



Si les animations sont ouvertes à toutes et à tous gratuitement, il faudra se rendre www.madjacques.fr pour réserver son parcours à vélo.

ACHERES Un concert « électro végétal » au Sax

Le vendredi 11 avril prochain, à 10h et 14h30, le duo de musique électronique Nelson dévoilera un petit bijou sonore destiné aux jeunes générations, au Sax d'Achères. « Forêts » parle de la nature, des forêts profondes et des fleurs, et nous offre un panorama sonore d'une poésie inouïe à base de guitare et de violoncelle élec-

trique, de synthétiseurs et d'instrumentations électro minimalistes, et des textes ciselés qui sont autant une invitation poétique à s'émerveiller qu'une incitation à danser. L'événement, organisé dans le cadre des *Pépites sonores*, est organisé sur le temps scolaire et n'est pas disponible sur la billetterie en ligne. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY Hypersonic : une soirée éclectique au Château éphémère

Le Château éphémère de Carrières-sous-Poissy vous invite à sa soirée *Hyper Sonic*, un événement mensuel mettant en lumière les talents de ses artistes en résidence, ce samedi 12 avril de 19h à minuit. Au programme de cette édition : Blanco Verde (live UK bass music), Le Frit (live ambient-bass), La bise (DJ set disco funk 100 % vinyles),

Bastienne Waultier (performance multimédia) et Amélie Samson (installation audiovisuelle). Des ateliers de création numérique destinés aux familles seront également accessibles pendant la journée. L'événement est gratuit sur inscription. Pour retrouver tous les détails relatifs à la soirée, rendez vous sur chateaufphemere.org. ■

REPORTAGE

Les Bulles de Mantes : le festival des férus de BD

Ce week-end avait lieu la dixième édition du festival **Les Bulles de Mantes**. Bernard Launois, organisateur, s'est confié au micro de **LFM radio**.



Désormais reconnu dans le monde de la BD, le festival attire de plus en plus de monde. Parmi les artistes présents, des auteurs venant de différents pays.

« Quand on a créé l'association [...] l'idée c'était de faire lire les gens. Et la bande-dessinée est un excellent vecteur pour commencer » explique le président des *Bulles de Mantes*.

Comme à chaque édition depuis sa création en 2006, une cinquantaine d'auteurs étaient au rendez-vous au Parc des Expositions Michel-Sevin. « Nous avons toujours eu cette jauge là. [...] Cinquante auteurs c'est plus simple à recevoir que deux-cent-cinquante » affirme Bernard Launois. Désor-

mais reconnu dans le monde de la BD, le festival attire de plus en plus de monde. Parmi les artistes présents, des auteurs venant de différents pays. Pour cette édition, l'invité d'honneur était Achdé, auteur de *Lucky Luke*.

« Il y a des gens ici qui sont venus de Nice [...] parce qu'il y a des auteurs qu'on ne trouve nulle part ailleurs [...] des Italiens, des Espagnols, un danois... On a des gens qu'on ne voit que très rarement » explique le président.

Au programme durant le week-end : séances de dédicaces, expositions, vente et location de bandes-dessinées et mangas, et ateliers pratiques. Ces derniers ont été mis en place avec des dessinateurs. Le but : apprendre les bases du métier (fabriquer un album de BD, ou encore agencer une planche). L'espace d'échange de manga était animé par le Comité Participatif d'Acquisition Manga (COPAM). Au fil des années, le manga s'est fait une place au sein de l'événement. De plus en plus jeune et féminin, le public se diversifie lui aussi : « la bande-dessinée au début était avant tout très masculine, aujourd'hui [...] il y a un public jeune, et un public de jeunes filles » se réjouit M. Launois.

Les Bulles de Mantes est un festival bisannuel. L'Association organise d'autres activités, en partenariat notamment avec la communauté urbaine, la Ville de Mantes-la-Jolie et le Département des Yvelines. Ils organisent également *Bulles en Ville*, un événement en extérieur, avec la même périodicité. Mis en place après la pandémie en 2020, *Bulles en Ville* vise un public plus local ; alors que *Les Bulles de Mantes* rassemblent plus les passionnés et les collectionneurs de bande-dessinée. ■

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ?
CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	7	4	9		2			
8	3		6		7		2	9
				8		4	6	7
	8	5			2			1
4				8	9			
9		6		2	5		3	
1	9		5			6		
				1	7		3	
	6			3			4	5

SUDOKU : niveau difficile

			6			7	4	
		5						
		3	1	7	4			
5	2			4	6			
8	4			9	5			
							2	8
		7				3		
								1
9		4	2		1	8		

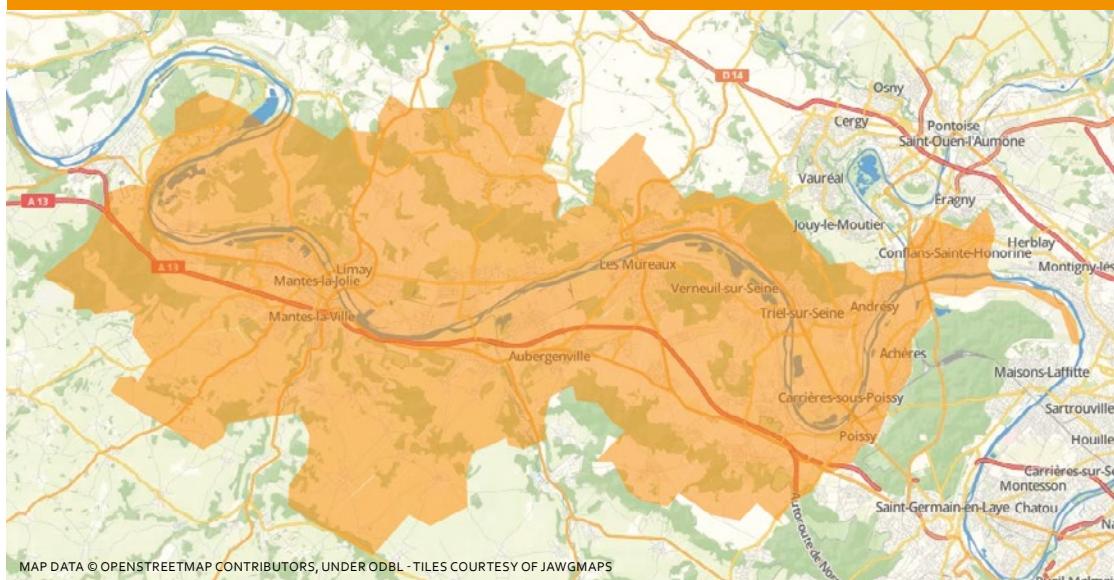
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°431 du 2 avril 2025 :

1	3	4	9	8	5	6	7	2
2	7	5	4	3	6	9	1	8
6	8	9	2	7	1	3	4	5
7	5	2	1	4	3	8	9	6
9	6	8	5	2	7	1	3	4
4	1	3	6	9	8	5	2	7
8	9	7	3	5	4	2	6	1
3	4	1	8	6	2	7	5	9
5	2	6	7	1	9	4	8	3

7	6	9	2	4	3	8	5	1
5	1	2	9	8	7	6	3	4
3	4	8	1	6	5	7	9	2
9	7	6	3	1	2	4	8	5
8	3	4	7	5	6	1	2	9
2	5	1	8	9	4	3	7	6
1	9	7	6	2	8	5	4	3
4	2	3	5	7	1	9	6	8
6	8	5	4	3	9	2	1	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

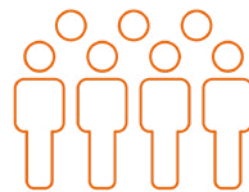
ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LES ENGAGEMENTS DE SEPUR

Engagés pour des
territoires
plus durables



Engagés pour une
responsabilité
sociale forte



Engagés pour des
territoires connectés



Retrouvez plus de détails sur nos
engagements sur sepur.com

